

Missions des correspondants formation DAFPEN CODAF

Les CODAF viennent en appui à la politique de formation continue des personnels de l'Education nationale arrêtée par le recteur.

Cette politique est déclinée en actions inscrites au plan académique de formation (PAF) et mises en œuvre suivant plusieurs modalités : offres académiques, formations de proximité, groupes de secteur, PNP, modules spécifiques...

Ils interviennent auprès des établissements, des services, des bassins et participent à des travaux d'initiative académique.

A la demande d'un établissement, ils :

- . aident à l'appropriation et à l'utilisation du PAF par tous les personnels,
- . analysent, au regard des priorités académiques de formation, les demandes collectives de formation (à destination des enseignants, des personnels d'éducation et d'orientation, des personnels ATOSS).
- . conseillent le chef d'établissement pour l'élaboration d'un plan de formation articulé au projet d'établissement et au projet académique,

A la demande d'un bassin, ils :

- . participent, aux réunions de bassin, notamment dans la phase d'analyse des besoins de formation et dans le choix d'un dispositif de formation adapté, ou pour promouvoir la politique de formation arrêtée par le recteur.

Pour joindre les Correspondants formation continue dans les BAPE :

Prénom et nom	Téléphone et adresse électronique	BAPE
Mme Marie-Noëlle Le Tallec	Tel. : 06 82 94 73 49 Mèl : marie-noelle.le-tallec@ac-rennes.fr	Saint-Brieuc, Guingamp-Lannion, Carhaix-Morlaix.
Mme Chantal Richard	Tel. : 06 81 59 43 28 chantal.richard@ac-rennes.fr	Auray-Ploërmel-Vannes, Lorient- Quimperlé, Loudéac-Pontivy, Bain de Bretagne-Redon
Mme Claire Thiriet	Tel. : 06 82 94 37 09 Mèl : claire.thiriet@ac-rennes.fr	Rennes, Fougères-Vitré, Combourg- Dinan-Saint Malo